

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 14 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze avril, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la Salle Multiactivités, Impasse de la Marque à Ledoux (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 8 avril 2022,
Secrétaire de séance : Michel CONTOU-CARRÈRE

Etaient présents 42 titulaires, 1 suppléant, 14 conseillers ayant donné pouvoir

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Etienne SERNA, Pierre CASABONNE, Marie-Pierre CASTAINGS, Bernard MORA, Henri BELLEGARDE, Jean-Jacques BORDENAVE, Philippe VIGNEAU, Fabienne TOUVARD, Jean CASABONNE, Sylvie BETAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe SANSAMAT, Philippe PECAUT, Michel CONTOU-CARRÈRE, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPÉ, Claude BERNIARD, Laurent KELLER, Christine CABON, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Patrick DRILHOLE, Marthe CLOT, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Patrick MAILLET, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Elisabeth MIQUEU, Marie Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Martine MIRANDE,

Suppléants : Marie-Hélène CASSOU suppléante de Claude LACOUR,

Pouvoirs : Jacques CAZAURANG à Marie-Pierre CASTAINGS, Françoise ASSAD à Jean SARASOLA, Jean-Michel IDOIBE à Flora LAPERNE, Fabienne MENE-SAFFRANÉ à Laurent KELLER, Marc OXIBAR à Laurent KELLER, Anne BARBET à Brigitte ROSSI, Jean CONTOU CARRÈRE à Bernard UTHURRY, Philippe GARROTÉ à Bernard UTHURRY, Emmanuelle GRACIA à Sami BOURI, Stéphane LARTIGUE à Marie-Lyse BISTUÉ, Chantal LECOMTE à Anne SAOUTER, Dominique QUEHEILLE à Brigitte ROSSI, Muriel BIOT à Michel CONTOU-CARRÈRE, Jacques MARQUÈZE à Marthe CLOT,

Absents : Jean-Claude COSTE, David MIRANDE, Ophélie ESCOT, Alain CAMSUSOU, Alexandre LEHMANN, Cédric PUCHEU, Michèle CAZADOUMECQ, Gérard LEPRETRE, Jean-Luc ESTOURNÈS, Jean-Maurice CABANNES, Laurence DUPRIEZ, André LABARTHE, Jean-Luc MARLE, Nathalie PASTOR, Alain QUINTANA, Bruno JUNGALAS, Christophe GUERY

RAPPORT N° 220414-14-FIN-

**BUDGET GENERAL DE LA CCHB :
BUDGET PRIMITIF 2022**

M. UTHURRY expose :

Le Budget Primitif 2022 reflète l'ensemble des actions et politiques adoptées précédemment.

Ainsi, le Budget Primitif 2022 de la CCHB est équilibré en recettes et en dépenses.

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	24 082 677,29 €	24 082 677,29 €
Investissement	9 301 971,35 €	9 301 971,35 €
TOTAL BP 2022 (Opérations réelles et opérations d'ordre)	33 384 648,64 €	33 384 648,64 €

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, par 56 voix pour et 1 abstention (Mme HIRSCHINGER)

- **APPROUVE** le Budget Primitif 2022 arrêté aux chiffres ci-dessus,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 14 avril 2022
Pour extrait certifié conforme

Suit la signature

Le Président

Signé BU

Bernard UTHURRY

NOTE DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2022

FONCTIONNEMENT DEPENSES

Dépenses de fonctionnement par chapitre	CA 2021	BP 2022
011 - Charges à caractère général	1 872 639,92 €	1 970 630,38 €
012- Charges de personnel	6 845 897,39 €	7 078 357,00 €
014 - Atténuation des produits	9 244 243,00 €	9 244 243,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	2 767 166,89 €	2 738 067,86 €
66 - Charges financières	235 350,68 €	229 520,77 €
67 - Charges exceptionnelles	245 934,08 €	95 652,50 €
<i>Sous total opérations réelles</i>	21 211 231,96 €	21 356 471,51 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	669 262,72 €	738 000,00 €
022 - Dépenses imprévues		1 592 460,00 €
023 - Virement à la section d'investissement		395 745,78 €
<i>Sous total opérations d'ordre</i>	669 262,72 €	2 726 205,78 €
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES	21 880 494,68 €	24 082 677,29 €

FONCTIONNEMENT RECETTES

Recettes de fonctionnement par chapitre	CA 2021	BP 2022
013- Atténuation des produits	80 655,37 €	50 000,00 €
70 - Produits des services	610 832,51 €	543 932,50 €
73 - Impôts et taxes	14 741 907,40 €	14 632 671,00 €
74 - Dotations, subventions	6 959 948,64 €	6 831 106,73 €
75 - Autres produits de gestion courante	155 751,20 €	112 466,20 €
77 - Produits exceptionnels	92 386,23 €	5 600,00 €
<i>Sous total opérations réelles</i>	22 641 481,35 €	22 175 776,43 €
002 - Solde d'exécution reporté		1 902 913,48 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	22 874,23 €	3 987,38 €
<i>Sous total opérations d'ordre</i>	22 874,23 €	1 906 900,86 €
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES	22 664 355,58 €	24 082 677,29 €

LES AGREGATS

	DOB 2022	BP 2022
Recettes réelles de fonctionnement		22 175 776,43 €
Recettes de gestion (hors 76 et 77)	22 237 130,00 €	22 170 176,43 €
Dépenses réelles de fonctionnement		21 356 471,51 €
Dépenses de gestion (hors 66 et 67)	20 832 961,00 €	21 031 298,24 €
EPARGNE DE GESTION	1 404 169,00 €	1 138 878,19 €
EPARGNE BRUTE	1 016 650,00 €	909 357,42 €
EPARGNE NETTE	215 110,00 €	107 357,42 €

Malgré une évolution des bases légèrement plus élevée qu'à son habitude et comme annoncé lors du débat d'orientation budgétaire, notre collectivité doit supporter une baisse drastique sur la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises d'environ 500 k€ ; nous amenant de la sorte à envisager une baisse d'épargne nette qui devrait la ramener à environ 200 k€ en fin d'exercice 2022. Considérant l'encours de dette au 31/12/2021 de 7 844 839.37 € la capacité de désendettement du Budget primitif est de 8.6 années.